

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 71 (1976)  
**Heft:** 4-fr

**Artikel:** Maisons de campagne bernoises et leur jardins  
**Autor:** Buchmann, U.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-174600>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Maisons de campagne bernoises et leurs jardins

Si la Suisse ne peut exhiber de grandes créations comme les jardins de Versailles ou les immenses parcs anglais, l'observateur attentif n'en est pas moins frappé par le nombre de jardins plus modestes, et pour la plupart encore bien conservés, qui ornent les résidences campagnardes. Et ces jardins ou ces parcs sont souvent d'une élégance et d'une sérénité telles qu'on ne peut que s'émerveiller du sens esthétique de l'époque à laquelle on les doit. Il vaut la peine, à l'aide d'un exemple, d'en examiner de plus près la structure.

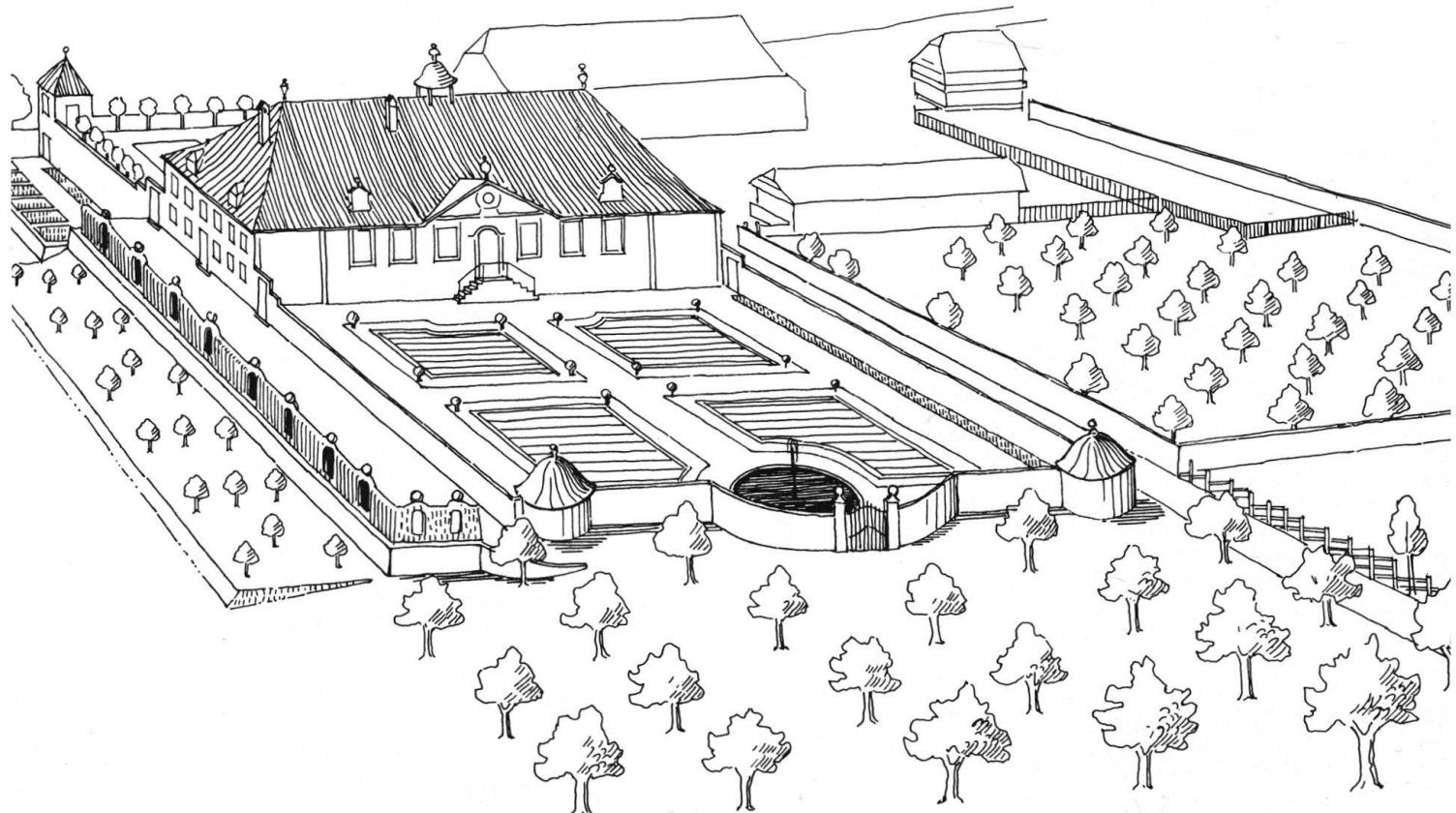
Aux alentours de la ville fédérale, on trouve aujourd'hui encore de nombreuses maisons de campagne édifiées par les patriciens bernois au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'était pas rare que les familles régnantes eussent une demeure en ville, un domaine viticole au bord du Léman, plus une «campagne». Ces maisons de maîtres se trouvent généralement dans des sites agréables, entre champs, prairies et vergers. L'édifice principal est toujours entouré d'un groupe d'autres bâtiments, comprenant la ferme et ses annexes, car les patri-

cien bernois étaient très proches de la vie agricole. Dans la plupart des cas, équipages et attelages franchissaient la même porte pour pénétrer dans la cour.

Quant au jardin, il comprend les parties suivantes: côté soleil, le *jardin d'agrément*, appelé parfois «parterre», séparé de la cour par la maison, par des murs ou des haies, de façon à rester à l'abri des regards indiscrets; il est d'un usage strictement privé. Le *jardin potager* – lui aussi bien à part – conduit ensuite au *verger* et aux prés environnants. Quelques grands arbres, tels que tilleuls, ormes ou châtaigniers, ont leur place bien marquée dans cet ensemble.

La maison de maître a des formes simples, où se devine l'influence française. On sait que les patriciens bernois, dans leur jeunesse, devaient très souvent leur formation militaire aux armées royales et rapportaient aussi de France leur conception de la maison de campagne. Les formes de l'architecture française se sont toutefois combinées avec celles du pays bernois, et c'est ainsi que les toitures plus lar-

*Le château d'Ursellen d'après un plan de 1753. La restauration de jardins caractéristiques peut être encouragée par des subventions fédérales.*





*Le château d'Ursellen, près Konolfingen, que dominent les cimes des grands arbres, est niché dans un paysage de collines.*

*Ci-contre: La façade sud du château; un mur à espaliers sépare de la route cette partie du jardin. De là, le regard contemple un vaste paysage.*

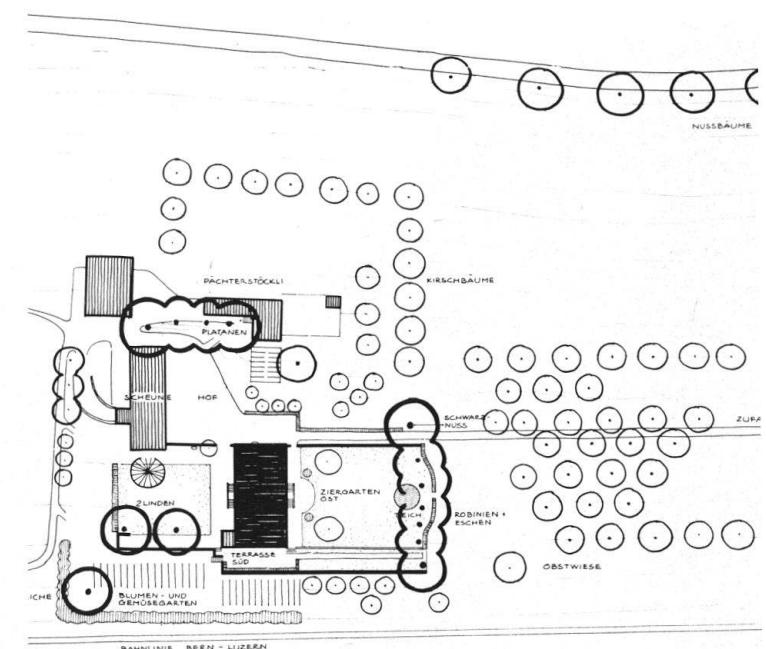
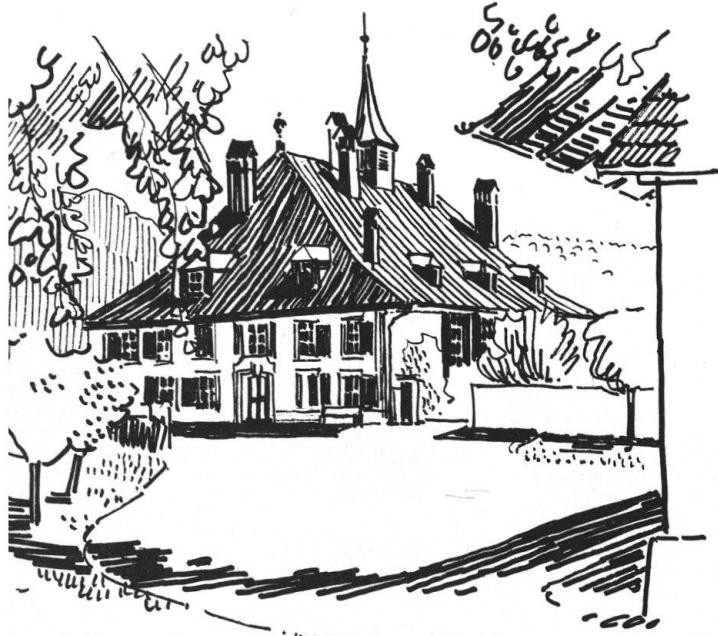
ges, dans les maisons bernoises, sont plus «confortables» que celles des manoirs français.

Par l'exemple du château d'Ursellen, près Konolfingen, voyons maintenant un jardin de campagne en ses diverses parties:

Cette résidence jouit d'une situation particulièrement belle, sur une pente orientée au sud et légèrement inclinée; de ses terrasses, on contemple de plantureuses prairies, puis un coteau boisé, et, fermant l'horizon, la chaîne du Stockhorn.

Bâtie en 1712 par Samuel Tillier, d'abord comme maison de chasse, elle fut agrandie et transformée en 1751 déjà. De là cette disposition, peu courante autrefois dans la campagne bernoise, d'un bâtiment à rez-de-chaussée élevé, flanqué au nord et au sud d'annexes à un étage sur rez. Le clocheton est lui aussi une rareté. Le dessin en perspective montre cette demeure dans son état originel. Quels beaux paysages on a dû contempler, par les trous





Ci-dessus, de gauche à droite: Maison de maître et bâtiments de ferme donnent sur la même cour. – Plan du château d'Ursellen. Quelques bouquets d'arbres ponctuent les espaces et donnent aux jardins leur figure. – Ci-dessous: Du jardin d'agrément, coup d'œil sur les fenêtres du salon. L'axe médian était autrefois marqué par une allée de graviers qui divisait le jardin en deux parties. La toiture à larges pans, abritant une façade basse, donne à la maison confort et prestance.



de la haie, de la terrasse inférieure (illustration 2)! Sur le dessin fait d'après un plan de 1753, on voit bien aussi la disposition des vergers en tant qu'éléments de liaison entre les bâtiments et les prés. Dans le jardin d'agrément, à l'est, l'axe central conduisait autrefois à une porte de fer forgé insérée dans le mur de séparation. Par cette ouverture, le regard se perdait dans le lointain. C'était un heureux moyen de passer outre aux murs et au bâtiment qui fermaient le jardin. Le mur de séparation sud n'est plus aujourd'hui qu'un parapet assez bas, ce qui dégage la vue sur les champs et forêts d'alentour. Quel est le jardin moderne qui offre ce double avantage: l'intimité en même temps que l'ouverture sur le paysage?

Les différentes parties du jardin sont réparties en terrasses. Leurs murs sont dans l'alignement de la maison. Celle-ci forme une unité avec le jardin. On peut vraiment dire que l'ensemble, avec les annexes, les arbres et les murs, constitue un tout. Il est remarquable, en particulier, que même les bâtiments annexes, par la sobriété de leur style, dégagent la même noblesse que la maison de maître. Le propriétaire du château d'Ursellen organise chaque année chez lui une manifestation; par exemple un concert dans les combles, qui sont vastes, ou un «Flohmärit» dans les caves, etc., où chacun peut assister. En même temps, les jardins sont libres d'accès. Ces liens avec la population relèvent d'une vieille tradition; car, dans le bon vieux temps, la résidence de campagne bernoise n'était jamais fermée sur l'extérieur: les patriciens avaient au contraire, le plus souvent, de très cordiales relations avec leurs fermiers et les habitants du village. On a déjà fait beaucoup pour la conservation des

maisons de campagne bernoises. La plupart de ces demeures sont sous protection avec leur jardin attenant. Dans beaucoup de cas – mais malheureusement pas partout –, un bon morceau de la *campagne environnante* fait partie de la zone protégée. Il est important en effet, pour le coup d'œil d'ensemble, qu'une partie des alentours puisse être à l'abri de constructions qui en compromettraient la beauté.

En ce qui concerne plus particulièrement les jardins de ces manoirs, l'une des mesures les plus urgentes est la conservation de magnifiques arbres. Il sied de voir s'ils peuvent être maintenus par des soins appropriés, ou si, exceptionnellement, ils doivent être remplacés. En règle générale, les arbres peuvent atteindre un âge beaucoup plus avancé qu'on ne l'admet généralement.

Dans les jardins d'agrément, des interventions ultérieures – notamment dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – ont souvent eu pour effet de placer des arbres et des bosquets qui ne cadrent plus avec l'esprit du jardin à la française, où l'arbre est rare, et qui en faussent l'esthétique (v. les plans). Il s'agit dès lors de décider, de cas en cas, s'il est judicieux de rétablir le jardin d'agrément dans son état premier, ou s'il vaut mieux laisser subsister certaines

essences, car ces arbres ajoutés sont souvent des raretés botaniques.

N'est-ce pas une belle tâche que de conserver pour les générations futures des œuvres d'art comme celles que nous offrent les maisons de campagne bernoises et leurs jardins?

*U. Buchmann*

*Cette terrasse, d'où l'on jouit d'une vue magnifique, s'orne de lauriers et de glycines qui lui donnent un aspect presque méridional.*

